



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.21
20 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

Session thématique interactive

**DÉVELOPPER LES CAPACITÉS PRODUCTIVES :
RÔLE DE L'INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES**

Résumé établi par le secrétariat de la Conférence

1. La session thématique interactive intitulée "Développer les capacités productives : rôle de l'investissement et développement des entreprises" a porté sur les quatre thèmes suivants : l'importance du développement des entreprises nationales; le rôle de l'investissement étranger direct (IED); le potentiel de l'IED dans les PMA; et les mesures à prendre pour tirer pleinement parti de ce potentiel. La communauté internationale a été invitée à rompre le cercle vicieux dont sont prisonniers les PMA.
2. On a fait observer que le développement des capacités productives des PMA passait par la création d'un environnement propice aux entreprises. Toutefois, si cela est indispensable, ce n'est pas toujours suffisant. De nombreux obstacles doivent être surmontés, parmi lesquels la taille limitée des marchés, la médiocrité des infrastructures sociales et matérielles et le sous-développement du secteur privé.
3. Il a également été souligné que les questions d'investissement devaient être examinées dans le contexte de la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement allemand a récemment lancé

un programme de lutte contre la pauvreté qui vise à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, objectif fixé lors de l'Assemblée du Millénaire tenue à New York.

4. La création d'un environnement favorable au développement du secteur privé, par la promotion des petites et moyennes entreprises et d'un accroissement des investissements privés, est essentielle pour faire de la croissance un instrument de réduction de la pauvreté.

5. L'importance de la coopération entre le secteur public et le secteur privé a également été mise en avant. Les PMA et les pays donateurs devraient s'attacher à développer les partenariats entre secteur public et secteur privé afin de mobiliser davantage de ressources pour des projets de développement. Dans la mesure du possible, les politiques de développement devraient être conçues de telle sorte que les marchés et l'activité économique du secteur privé contribuent au développement durable. Les partenariats secteur public/secteur privé s'avèrent généralement viables lorsqu'ils reposent sur des principes de gestion commerciale.

Développement des entreprises

6. La prospérité d'un pays est fonction de la compétitivité de ses entreprises. Or, les PME comptent de grandes et de très petites entreprises (microentreprises), mais peu de petites et moyennes entreprises (PME).

7. Les experts ont examiné les nombreux problèmes auxquels se heurtent les entreprises des PMA pour se développer et être compétitives sur le marché mondial, ainsi que les mesures qui doivent être prises pour assurer leur survie. Nombre de petites entreprises échouent faute de compétences commerciales et de compétences de gestion et, du fait de leur petite taille et de leur isolement, d'accès aux marchés, aux ressources financières, à l'information et à la technologie.

8. Les problèmes évoqués ci-dessus ont été surmontés dans plusieurs pays en développement grâce à des programmes de services pour le développement des entreprises comme le Programme EMPRETEC (Développement de l'entrepreneuriat) de la CNUCED. Le PNUD et la CNUCED collaborent actuellement pour diffuser les meilleures pratiques en matière de services pour le développement des entreprises en Afrique.

9. Il faudrait offrir aux PME un ensemble complet de services, combinant services pour le développement des entreprises et services financiers, l'efficacité exigeant que l'on accorde des prêts à des entreprises qui peuvent les rembourser. Le succès du Programme "Enterprise Africa" s'explique par l'application de sept principes clefs : priorité clairement accordée aux clients; sélectivité; offre de solutions intégrées; paiement des services fournis; appui aux consultants locaux; alliances stratégiques; et réseau de clients acquis, l'objectif étant de faire de la viabilité une priorité en proposant une gamme de produits et une structure de prix appropriées.

10. Une femme entrepreneur, originaire d'Éthiopie, a expliqué qu'il était particulièrement difficile d'obtenir un financement sans un plan d'entreprise valable. Elle avait récemment adhéré au Programme EMPRETEC, qui l'avait aidée à mieux structurer ses opérations commerciales. Le Programme "Enterprise Ethiopia" lui avait permis de concevoir un plan d'entreprise et de suivre une formation dans les domaines suivants : gestion financière, conseil commercial, profil d'investissement et coopération avec de plus grandes entreprises. Grâce à cet appui, elle avait pu répondre à l'appel d'offres d'une grande entreprise pour la fourniture de matériel de stockage souterrain.

Investissement étranger direct

11. Le renforcement des capacités productives et le développement du secteur privé dans les PMA sont indispensables pour réduire et combattre la pauvreté. Les efforts et les ressources des pays doivent être complétés par des ressources extérieures. L'aide publique au développement (APD) revêt notamment une importance cruciale; toutefois, si elle reste la principale source de ressources financières extérieures pour les PMA, elle a connu une baisse sensible, en valeur absolue et en valeur relative : d'environ 30 dollars par habitant en 1990, elle est tombée à moins de 20 dollars en 1999.

12. D'autres formes de financement extérieur doivent donc s'ajouter à l'APD. L'IED peut apporter les capitaux d'investissement dont les pays ont grand besoin ainsi que d'autres ressources nécessaires pour le développement, comme la technologie, les compétences et l'accès aux marchés internationaux. Il peut compléter l'investissement intérieur et contribuer indirectement au développement des entreprises nationales. Il peut également aider les PMA à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. L'APD joue un rôle important en créant des

conditions plus propices à l'investissement, par exemple en permettant d'améliorer la gouvernance ou les infrastructures.

13. L'IED n'a pas toujours eu des effets entièrement positifs. Des problèmes de suppressions d'emplois et d'éviction du secteur privé national, sans parler de problèmes relatifs aux normes de travail et d'environnement et au transfert de technologie, existent, qu'il faut s'employer à régler.

14. En dépit de nombreux handicaps ou contraintes, comme l'étroitesse des marchés, la médiocrité des infrastructures ou le manque de compétences, les possibilités d'investissement dans les PMA sont considérables, comme en atteste l'augmentation rapide des flux d'IED vers ces pays dans les années 90, qui sont passés d'environ 500 millions de dollars en 1990 à plus de 5 milliards de dollars en 1999.

15. Toutefois, les PMA ne représentent que 0,5 % des flux mondiaux d'IED, alors qu'ils pourraient espérer une part beaucoup plus importante. Cela est particulièrement vrai pour les secteurs manufacturier et tertiaire à vocation exportatrice, notamment le tourisme, les services bancaires, les télécommunications et la production d'électricité.

16. Les sociétés transnationales méconnaissent souvent les possibilités d'investissement dans les PMA. Dans leur façon de considérer ces pays, les dirigeants de ces sociétés sont influencés par les médias, qui rendent surtout compte des troubles civils, des maladies ou des désordres économiques. S'il est évident que ces problèmes existent dans beaucoup de PMA, il faut s'efforcer de combattre l'idée que tous les PMA sont identiques.

17. Les PMA ont réalisé des progrès pour attirer l'IED. Ils ont modifié leur réglementation afin de la rendre plus attractive, plus transparente et plus fiable pour les investisseurs étrangers. Ils ont pris des mesures pour créer un cadre juridique et réglementaire rationnel, ainsi que des institutions chargées de faciliter les investissements. Afin d'améliorer les normes de traitement et de protection, ils ont également conclu de nombreux accords bilatéraux d'investissement et conventions de double imposition.

18. Les PMA bénéficiaires, les pays d'origine, la communauté internationale et les investisseurs étrangers doivent néanmoins poursuivre leurs efforts pour exploiter au maximum le potentiel d'IED. Il importe en particulier de créer des conditions toujours plus favorables

à l'investissement aux niveaux national et international. S'agissant du cadre institutionnel de l'IED, il faudrait adopter une politique non discriminatoire. En ce qui concerne le régime international des investissements, il faudrait tenir pleinement compte des spécificités nationales, notamment en matière de développement.

19. Il faut aussi prendre des mesures pour éliminer les obstacles à l'IED dans les PMA. Par exemple, on réglerait le problème de l'étroitesse des marchés en élargissant l'accès des PMA aux marchés, non seulement dans un contexte d'intégration régionale, mais aussi par un accès accru aux marchés des pays développés. On peut donc particulièrement se féliciter de la décision prise récemment par l'Union européenne d'ouvrir ses marchés à "Tout sauf les armes" en faveur des PMA.

20. Les gouvernements et le secteur privé devraient collaborer pour combattre la corruption, créer des infrastructures sociales et matérielles, renforcer les compétences et raccorder les PMA aux réseaux mondiaux de communications. Une coopération s'impose entre le secteur public et le secteur privé pour mobiliser des fonds à des conditions de faveur (aide au développement et aide au service de la dette) au moyen de capitaux privés en vue d'attirer davantage d'IED. Les pays d'origine devraient renforcer leur coopération avec les pays hôtes.

21. L'expérience a montré que les investisseurs étrangers devaient mettre l'accent sur le long terme et ne pas considérer qu'ils seraient automatiquement bien accueillis. Des concessions doivent être faites de part et d'autre et les relations doivent être fondées sur le respect mutuel.

22. Pour leur part, les sociétés transnationales peuvent développer leurs activités dans les pays hôtes. Des entreprises ont fait preuve de responsabilité sociale en construisant des hôpitaux, en formant des infirmiers et en créant des écoles; de telles initiatives devraient être encouragées dans les PMA.

23. Les partenariats fonctionnent bien lorsque toutes les parties conviennent d'investir sur le long terme et de veiller à ce que le pays hôte profite réellement de ces investissements. Les sociétés transnationales devraient promouvoir des conditions d'emploi stables et satisfaisantes et encourager les exportations des PMA.

24. Un certain nombre de mesures à effet immédiat concernant l'IED ont été annoncées, dont le lancement d'une initiative internationale en faveur de l'investissement dans les PMA, qui vise à aider ces pays à attirer l'IED et à l'utiliser avec profit. Les principaux moyens d'y parvenir sont l'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel de l'IED et la diffusion d'informations sur les possibilités d'investissement dans les PMA. Ces mesures à effet immédiat ont été élaborées en consultation avec les PMA.

25. Au cœur de cette initiative internationale se trouve un projet d'assistance technique exécuté par la CNUCED, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Service consultatif pour les investissements étrangers du Groupe de la Banque mondiale, et l'ONUDI. Parmi les mesures envisagées, on citera : la réalisation d'examens de la politique d'investissement; le renforcement des capacités pour la promotion des investissements; l'élaboration de guides de l'investissement (en collaboration avec la Chambre de commerce internationale); l'établissement d'un mécanisme d'aide à l'investissement; la création d'un site Internet sur l'IED, qui sera intégré au portail consacré au développement dont s'occupent la CNUCED, l'AMGI et le Service consultatif pour les investissements étrangers; et en collaboration avec la CCI, l'établissement d'un conseil consultatif pour l'investissement dans les PMA, composé de dirigeants de sociétés transnationales et de responsables politiques des PMA. Au total, 29 accords bilatéraux d'investissement concernant des PMA ont été signés.

26. Dans le domaine du développement des entreprises, le Gouvernement ougandais, le Programme EMPRETEC de la CNUCED et le Programme "Entreprise Africa" du PNUD ont annoncé le lancement du Programme "Entreprise Uganda". A également été annoncée la mise en œuvre d'un autre programme visant à renforcer la coopération entre des entreprises étrangères et des entreprises locales, en particulier des entreprises dirigées par des femmes.

27. Les mesures à effet immédiat ont reçu le soutien des Gouvernements finlandais, allemand, italien, norvégien (via le Fonds d'affectation spéciale pour le Pacte mondial) et suédois, ainsi que du PNUD, du Programme "Entreprise Africa" (PNUD), de l'ONUDI, du Compte pour le développement de l'ONU, du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, de la CESAIO et de la Banque mondiale.
